



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP Nord Pas-de-Calais pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Brevet Professionnel
Installations et Equipements Electriques
E31

**Modification et Mise en Service d'une Installation ou d'un
Equipement**

Epreuve ponctuelle pratique – durée : 4 h – coefficient 4

Fiche de qualification du sujet

Description technique de la modification demandée :

- intégration d'un élément de commande communicant (Tebis, courants porteurs...)
- intégration d'une fonction puissance asservie (moteur désenfumage incendie, variateur de vitesse...)
- Autres

Temps imparti :

Réglages et paramétrages demandés :

- adressage des éléments
- réglage des éléments de sécurité
- réglage des grandeurs fonctionnelles
- Autres

Temps imparti :

Mesurages de contrôles demandés :

- contrôles de la sécurité de l'installation (DDR, PE...)
- contrôles des dispositifs de sécurité (ATU, Relais de sécurité...)
- mesurages des grandeurs caractéristiques de l'installation

Temps imparti :

Brevet Professionnel Installations et Equipements Electriques

E31 : Modification et Mise en Service d'une Installation ou d'un Equipement
Epreuve ponctuelle pratique – durée : 4 h – coefficient 4

LE CANDIDAT

NOM : Prénom :

DATE DU DEROULEMENT SITUATION D'ÉVALUATION :

GRILLE D'ÉVALUATION

Modification d'une installation ou d'un équipement au niveau des applications terminales en vue d'une amélioration.

Activités possibles	Compétences à évaluer	Résultats attendus	Points					NOTE
			A x1	B x0,75	C x0,5	D x0,25	E x0	
Modifier l'installation ou l'équipement afin de répondre à l'amélioration souhaitée Vérifier la conformité de l'installation par une approche visuelle Contrôler la qualité de l'installation ou de l'équipement : connexions,...	C4-4 : Décrire la procédure de mise hors tension	Consignation dans le respect de l'UTE C18-510	4					
	C6-4 : Effectuer l'interconnexion de sous ensembles entre eux et sur un réseau.	Respect des normes et des règles de l'art	16					
	C2-1: Contrôler la conformité de la réalisation d'une installation de distribution en énergie électrique (BT ou HT) par rapport : au cahier des charges, aux consignes réglementaires	Pertinence et justesse des contrôles de l'installation conformes à la NFC 15-100	4					
	C2-2 : Contrôler l'adéquation des caractéristiques fonctionnelles des différents constitutifs de l'équipement, de l'installation électrique	Pertinence du rapport de recette en conformité avec le cahier des charges	4					
	C2-3 : Contrôler la qualité de réalisation d'un équipement ou d'une installation et le respect des directives concernant l'organisation du travail	Pertinence du rapport de recette en conformité avec le cahier des charges Moyens et phasage approprié en vue de l'optimisation du service	4					

Mise en service d'un équipement ou d'une installation en respectant les règles imposées par l'application et son environnement.
Réglages et paramétrages associés nécessaires.

Activités possibles	Compétences à évaluer	Résultats attendus	Points	A x1	B x0,75	C x0,5	D x0,25	E x0	NOTE
Régler et paramétrer préalablement les composants de l'installation ou de l'équipement qui le nécessitent	C7-5 : Sélectionner les informations permettant d'élaborer les procédures de mise en service C4-4 : Décrire la procédure de mise en service	Procédure en conformité avec la NFC 15-100	4						
Choisir les mesureurs et outillages nécessaires à la mise sous tension	C7-5 : Sélectionner les informations permettant d'élaborer les procédures de réglage	Réglages conformes au cahier des charges	4						
Assurer la mise sous tension de l'installation ou de l'équipement en toute sécurité	C2-7 : Contrôler la conformité des résultats de la mise en service par rapport aux spécifications fonctionnelles du dossier technique	Pertinence du rapport de conformité et de l'interprétation des résultats des mesurages	12						
Mesurer les grandeurs électriques utiles	C2-4 : Contrôler le degré de sécurité de l'installation ou de l'équipement ainsi que la qualité de la sélectivité.	Pertinence du rapport de conformité et de l'interprétation des résultats des mesurages	12						
Assurer la conformité du fonctionnement de l'installation ou de l'équipement dans le respect du cahier des charges	C8-5 : Conduire en justifiant la procédure, une démonstration de fonctionnement d'un matériel C1-9 : Expliquer le fonctionnement d'une installation ou d'un équipement	Configuration dans le respect des procédures Les informations transmises sont précises et sans ambiguïté pour le destinataire	12						
Remettre l'installation ou l'équipement au demandeur	C9-5 : Renseigner les fiches d'essais et de réception d'une installation	Pertinence des conclusions du rapport de recette et du compte-rendu des tests	4						

TOTAL/80
NOTE/ 20

Les formateurs mettront une croix dans la colonne correspondant au niveau de maîtrise de la compétence évaluée (A : compétence complètement maîtrisée - E : compétence non maîtrisée).
 Le résultat de la colonne NOTE s'obtient par multiplication du coefficient de la colonne maîtrise compétence par le barème de la ligne.

Remarques sur le déroulement de l'épreuve (conditions, aides nécessaires...). A remplir obligatoirement.